

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### Règlement numéro 18-134

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 avril 2018, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement sur la gestion contractuelle.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 20<sup>e</sup> jour d'avril 2018.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière